Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 35

Artikel: [Lettre à l'Avoyer de Payerne]
Autor: Bourbon, Louis de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178143

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par l'influence de son fluide magnétique, ne tardaient pas à se mettre de la partie et à braire aussi de toute leur force. Il résultait de là un si étourdissant concert, qu'il n'y avait plus aucune possibilité de fermer l'œil.

Une fois que notre catéchiste nous vantait les qualités supérieurs de son âne... « Ton âne, lui dîmes-nous, est une mauvaise bête. Depuis que nous sommes en voyage, il est cause que nous n'avons pas dormi un seul instant. » — « Il fallait me le dire plus tôt, répondit-il, je l'aurais empêché de chanter. » — Comme notre catéchiste était parfois d'humeur facétieuse, nous prîmes son observation pour une plaisanterie. Le lendemain matin, nous trouvâmes pourtant que nous avions dormi profondément; nous étions comme rassasiés de sommeil. — « L'âne a-t-il chanté cette nuit? » nous dit le catéchiste, aussitôt qu'il nous aperçut. — « Peut-être non ; en tout cas nous ne l'avons pas entendu. » — « Oh! pour moi, je suis bien sûr qu'il n'a pas chanté; avant de me coucher j'avais pris mes mesures... Vous avez dû remarquer, sans doute, que lorsqu'un âne veut chanter, il commence par lever la queue et la tient tendue presque horizontalement tant que dure la chanson; eh bien! pour le condamner au silence, il n'y a qu'à lui attacher une pierre à la queue et l'empêcher de la lever. Nous regardâmes notre catéchiste en souriant, comme pour lui demander s'il ne se moquait pas de nous. — « Venez voir, nous dit-il, l'expérience est là. » — Nous allâmes dans la cour et nous vîmes, en effet, ce pauvre âne, qui, avec une grosse pierre suspendue à la queue, avait beaucoup perdu de sa fierté ordinaire. Les yeux fixés en terre et les oreilles basses, il paraissait profondément humilié; sa vue nous fit compassion, et nous priâmes notre catéchiste de lui détacher la pierre. Aussitôt qu'il sentit son appendice musical en liberté, il redressa d'abord sa tête, ensuite les oreilles, puis enfin la queue, et se mit à braire avec un prodigieux enthousiasme.

Un de nos abonnés a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, qui fût écrite par le prince de Condé à l'Avoyer de Payerne, lors des guerres de religion en France. C'est une pièce très curieuse, qui n'a pas encore été publiée. Nous aimerions beaucoup obtenir quelques renseignements sur les circonstances qui l'ont dictée; peut-être notre correspondant aura-t-il l'obligeance de le faire.

A noble Jean Metral, Advoyer de Payerne.

Monsieur l'Advoyer. L'Assurance que j'ay de la bonne affection et singulier zèle que vous avez ensemble tout le corps de votre Ville, à la gloire de Dieu et à l'appui et soutenement de son église et que de tous vos moyens vous embrasserés toutes choses qui concernent la déffence des fidèles qui sont affligés et que l'on persécute et occasion que j'ay prié Monsieur D'Erlach vous porter cette lettre.

Et au demeurant, vous fera faire entendre les Efforts que les Ennemis de l'Evangille et du repos public de ce Royaume font pour y exterminer la pure religion et par quel moyen vous nous pouvés secourir à cette cause je vous prie bien affectueusement, que ajoutant foy aux propos qu'il vous tiendra de ma part, vous veuilliez bien vous Employer avec bonne diligence, ainsi que par ensemble vous aviserez vos commodités et pouvoir porter et nôtre besoin le Requérir, étant bien certain que tout ainsi qu'en plus Sainte occasion, ne mieux à propos ne sauriez témoigner les effets de votre dévotion au service de Dieu que de secourir ses membres, Et la bonne amitié que portés à ce Royaume qu'à la nécessité qui s'offre aussi ne devez vous douter que recevant cette faveur de votre côté, l'obligation tiendra Lieu de telle souvenance à l'endroit des plus grands, de cette Courône, en général, en particulier de moi et de tous les autres Seigneurs qui sont ici que pour le reconnaître au vôtre vous aurés grand arguments de satisfaction et contentement.

Par quoy m'assurant que ne vous y épargnerés Et me remettant sur la suffisance du dit sieur D'Erlach je prierai le Créateur, Monsieur l'Advoyer, qu'il conserve vous et votre République en toute vertueuse prospérité.

Ecrit d'Orléans ce 23e jour de juin 1562.

Votre bon amy

Louis DE BOURBON

Prince de Condé.

Dans les maisons construites par nos pères, dit un écrivain de Paris, M. Roqueplan, l'usage général était celui-ci : — pas de portier — un passe-partout pour chaque locataire, et, le plus souvent, pas de passe-partout et la nécessité de frapper à la porte un nombre de coups correspondant au numéro des étages.

De là quelques confusions comiques. Le premier coup n'éveillant pas sûrement ceux qui attendaient, ne comptait pas; une dame en camisole se mettait à la fenêtre, ne reconnaissait pas le rentrant et appelait la dame de l'étage supérieur : autre camisole. Autre quiproquo : nouvelle camisole; on vit ainsi, plus d'une fois, quatre étages garnis de femmes en camisoles, armés de chandelles, qui s'appelaient, s'injuriaient et s'arrosaient mutuellement de suif.

Les facteurs de la poste employaient le même procédé. Ils frappaient autant de coups à la porte de l'allée qu'il y avait d'étages au logement du destinataire de la lettre, et criaient à toute tête · M. Michel! Allons donc, M. Michel! — Voilà! Trois sous. Ou bien : M. Michel! — Voilà! — Marseille, vingt sous. — Vingt sous! Encore une farce de mon gueux de fils.

Tous ces détails, qui mettaient en rapport les habitants d'une maison et tout un quartier au courant des affaires de chaque rue constituaient l'intimité